



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

OBSERVATOIRE HYDROLOGIQUE

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Août 2025

Synthèse mensuelle au 1^{er} septembre 2025

Une dégradation rapide puis modérée en fin de mois

Sur le mois d'août les précipitations sont globalement excédentaires et efficaces. La sécheresse du sol reste dans les normales. Les débits des cours d'eau se dégradent en valeurs journalières, tandis que les débits moyens mensuels se rapprochent des normales. Le soutien d'étiage a été fortement mobilisé et les réserves dédiées ont fortement décru, au troisième niveau le plus bas depuis 2017-2018. La vidange des nappes d'eaux souterraines est normale. La situation des têtes de bassin reste fragile. En conséquence au 1^{er} septembre, 70 % des surfaces du bassin sont en restrictions temporaires d'usages.

Patrick  BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraullicité.....	8		



Les précipitations de ce mois d'août 2025, marqué par un épisode caniculaire et des orages importants, sont assez hétérogènes à l'échelle du bassin : de 30 à 70 mm sur une partie centrale de la Nouvelle-Aquitaine et ailleurs, globalement compris de 60 à 100 mm, localement jusqu'à 140 mm. Les pluies sont excédentaires de 30 à 100 % sur l'Occitanie, le sud de la Nouvelle-Aquitaine et le littoral. Elles sont déficitaires sur la partie centrale de la Nouvelle-Aquitaine. Depuis le début de l'année hydrologique, elles restent globalement proches des normales sur le bassin.

Des pluies efficaces sont constatées de 0 à 50 mm, voire jusqu'à 75 mm localement. Depuis le 1^{er} septembre 2024, sur l'Occitanie, elles sont déficitaires alors qu'en Nouvelle-Aquitaine, elles restent proches de la normale voire légèrement excédentaires (Charente).

Cependant, fin août la sécheresse du sol de la majorité du bassin est autour de la normale hormis le sud-est de la Gironde, le nord des Landes, la Dordogne qui restent plus secs.

Par rapport à juillet, les débits des cours d'eau ont subi des dégradations sous le débit objectif d'étiage (DOE), pour 47 stations sur 62 suivies, en durée croissante pour 26 d'entre elles. A contrario, seulement 6 stations ont connu une durée de dégradation moindre. Sur 12 stations, le débit de crise a été franchi, dont 5 sur le sous-bassin de la Garonne.

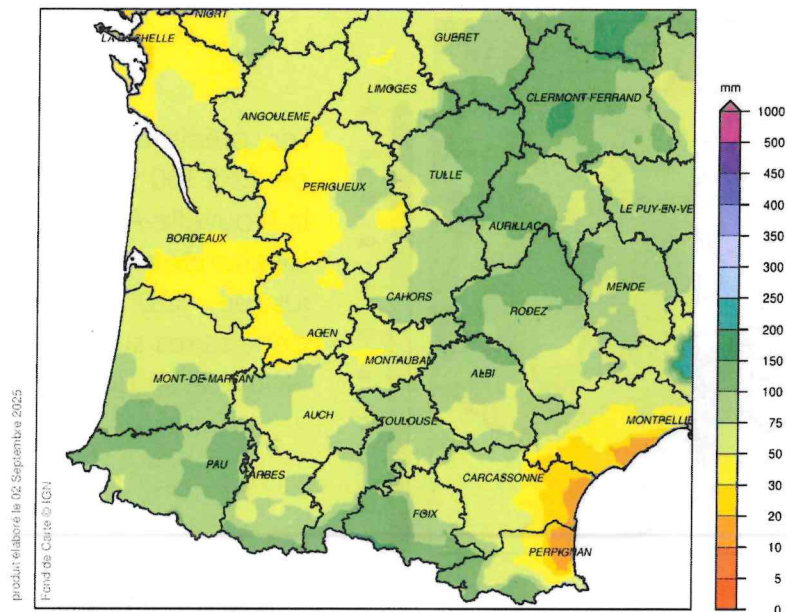
L'hydraulicité du bassin Adour-Garonne s'améliore en août à l'exception du sous-bassin du Lot.

Concernant les réserves de soutien d'étiage non conventionnées (hors ouvrages hydro-électriques), face à des besoins importants, leur taux de remplissage global baisse significativement par rapport à juillet (-24%) et atteint 48 % fin août, troisième plus faible valeur depuis la campagne 2016-2017. Sur les sous-bassins Adour, Charente, Neste et Rivières de Gascogne, elles sont passées en dessous des 50 %, alors qu'elles restent supérieures à 70 % pour les sous-bassins Dordogne et Lot. Les précipitations ralentissent cette baisse en fin de mois. Les retenues conventionnées sont également fortement mobilisées avec un taux de remplissage à 43 % (-31%).

La vidange des nappes d'eau souterraine est logiquement généralisée, avec 84 % de niveaux orientés à la baisse et une évolution globalement conforme à la normale en août. Les prévisions d'un étiage inférieur à la moyenne mais loin d'être historiquement bas à l'échelle du bassin Adour-Garonne se confirment, avec une vigilance particulière sur le Nord-Est du bassin.

La situation hydrologique en tête de bassin s'est nettement dégradée durant la 1^{ère} quinzaine du mois d'août, en lien avec des conditions caniculaires et de très faibles précipitations. Plusieurs sous-bassins ont bénéficié fin août d'une baisse des températures et d'apports pluvieux qui ont permis une amélioration notable mais restant temporaire et fragile.

A l'échelle du bassin, on relève une forte augmentation des mesures de restriction temporaire des usages de l'eau, portant sur 70 % de la surface du bassin dont 35 % du territoire au niveau de crise (+24%).



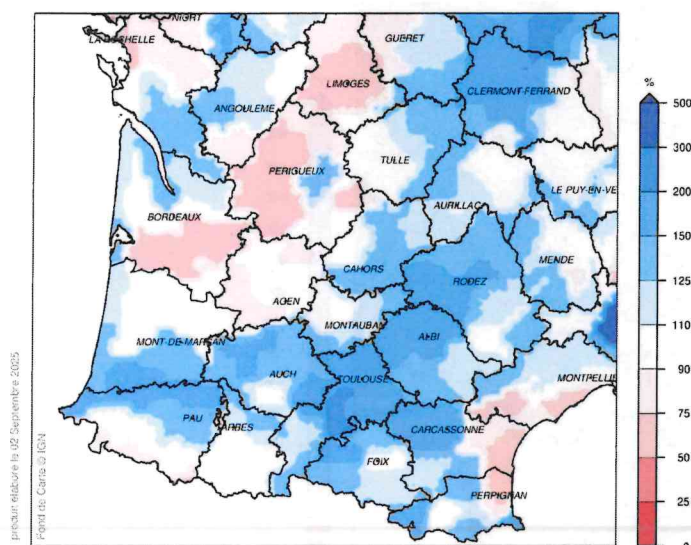
Précipitations d'août 2025

Du 1^{er} au 13 août, le temps est sec sur l'ensemble du bassin. Le 13 août, des orages éclatent et apportent des cumuls de pluie hétérogènes. Du 14 au 18 août, il n'y a pas eu de précipitations significatives. Par ailleurs, un épisode de canicule affecte le pays du 7 au 18 août. Les 10 derniers jours d'août connaissent des conditions météorologiques plus perturbées avec des journées orageuses (les 19 et 20 août), une période sèche (du 22 au 25) puis le retour d'un temps très pluvieux et orageux à partir du 27 août jusqu'au 31 août. Au final, les cumuls de pluies sont assez hétérogènes à l'échelle du bassin. Ils sont compris entre 30 et 70 mm sur une partie centrale de la Nouvelle-Aquitaine (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne et Charente-Maritime). Ailleurs, les cumuls sont globalement compris de 60 à 100 mm, et montent jusqu'à 120-140 mm sur le Pays Basque, aux abords du massif central, sur le Couserans et le pays Toulousain.

Rapport aux normales des précipitations

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Août 2025

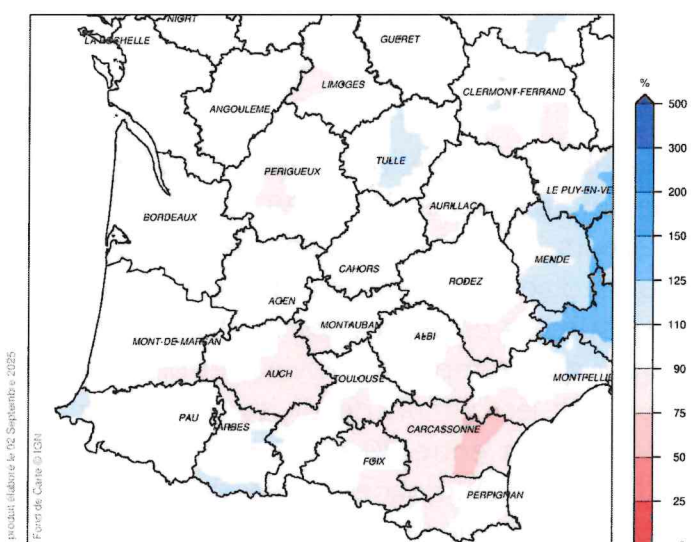
Rapport à la normale des précipitations d'août 2025



Les précipitations sont excédentaires de 30 à 100 % sur l'Occitanie, le sud de la Nouvelle-Aquitaine et le littoral avec localement des excédents montant jusque 120 à 150 %. Elles sont déficitaires sur la partie centrale de la Nouvelle Aquitaine de 20 % à 50 %.

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à août 2025

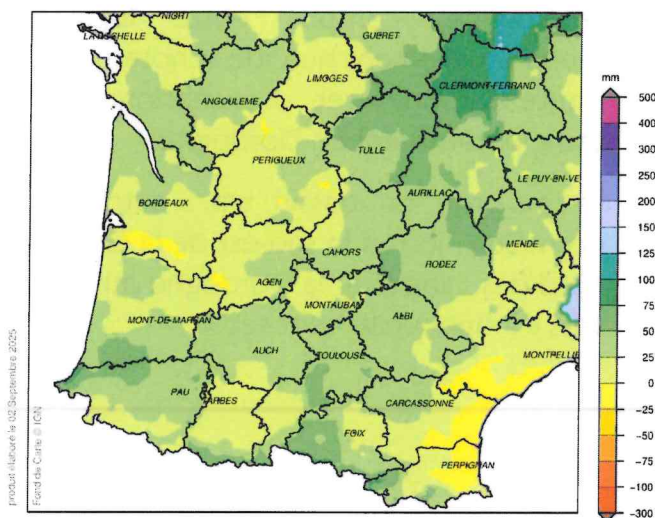
Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique



Depuis le début de l'année hydrologique (septembre 2024), les précipitations reçues sont globalement proches de la normale à l'échelle du bassin. Sur la Nouvelle-Aquitaine, les précipitations sont à l'équilibre excepté sur la côte Basque et la Corrèze qui présentent un excédent de 10 % à 25 %. De même, on remarque un léger déficit (de 10 % à 25 %) sur une petite partie ouest de la Dordogne. Concernant l'Occitanie, excepté sur le relief des Hautes-Pyrénées faiblement excédentaire, le bilan hydrologique est à l'équilibre à légèrement déficitaire.

Pluies efficaces d'août 2025

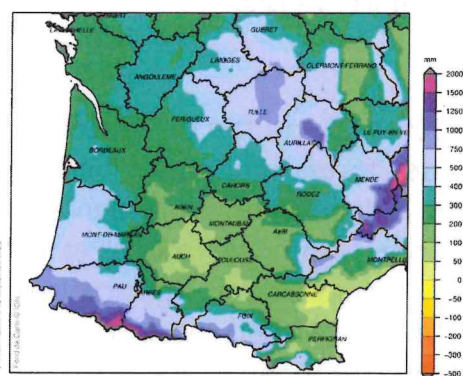
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Août 2025



Pour le mois d'août, à l'exception du sud de la Gironde et très localement quelques endroits en Dordogne où les précipitations efficaces sont négatives de 0 à 25 mm, le bilan hydrique est positif de 0 à 50 mm, voire jusqu'à 75 mm sur le Couserans, le Volvestre, l'Aubrac et le Pays Basque.

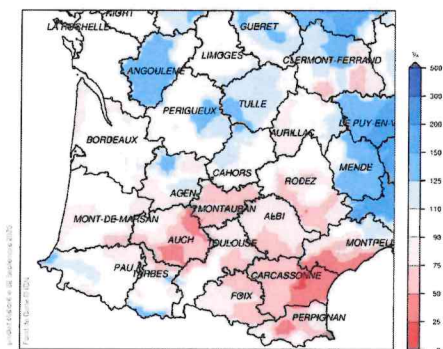
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2024 à Août 2025

Pluies efficaces de septembre 2024 à août 2025



Depuis septembre 2024, les précipitations efficaces sont plus importantes sur les reliefs des Pyrénées, le sud de la Nouvelle-Aquitaine (Landes et Pyrénées Atlantiques), les Monts de Lacane, l'Aubrac et la Corrèze avec des cumuls compris entre 400 et 1000 mm, voire jusqu'à 2000 mm sur le Béarn et le secteur de Gavarnie. Ailleurs, elles sont comprises entre 100 et 400 mm à l'exception de la moitié Est du Gers et le Volvestre où on retrouve des valeurs comprises entre 50 et 100 mm.

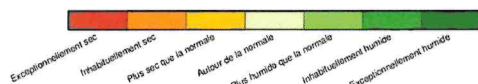
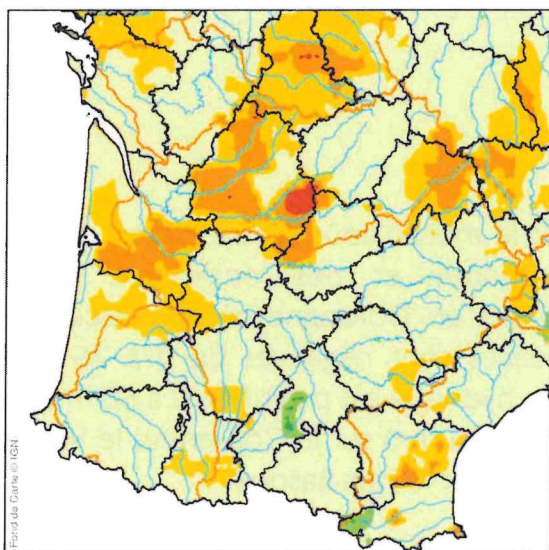
Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991-2020 du cumul de précipitations efficaces
Année hydrologique en cours



Sur l'Occitanie, les précipitations efficaces sont déficitaires excepté sur le relief des Hautes-Pyrénées et le nord du Lot qui affichent des valeurs excédentaires. En Nouvelle Aquitaine, les précipitations efficaces sont proches de la normale voire légèrement excédentaires, notamment sur la Charente avec un excédent de 25 à 50 %.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI10)
Du 23 Août au 1 Septembre 2025



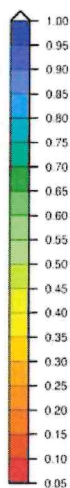
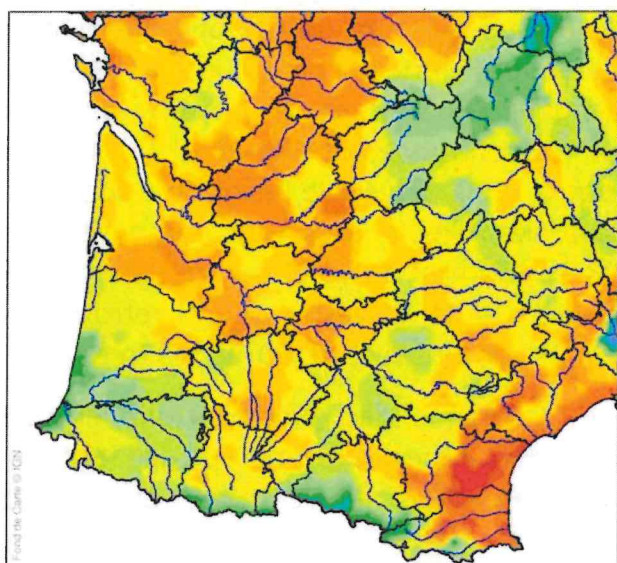
Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade d'août 2025

Du 23 août au 1^{er} septembre, l'indicateur sécheresse d'humidité des sols est hétérogène, compris entre localement « inhabituellement humide », notamment en Haute-Garonne, et « exceptionnellement sec », notamment en Dordogne.

La majorité du bassin est « autour de la normale » hormis le sud-est de la Gironde, le nord des Landes et la Dordogne qui tendent vers « inhabituellement sec ».

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2025

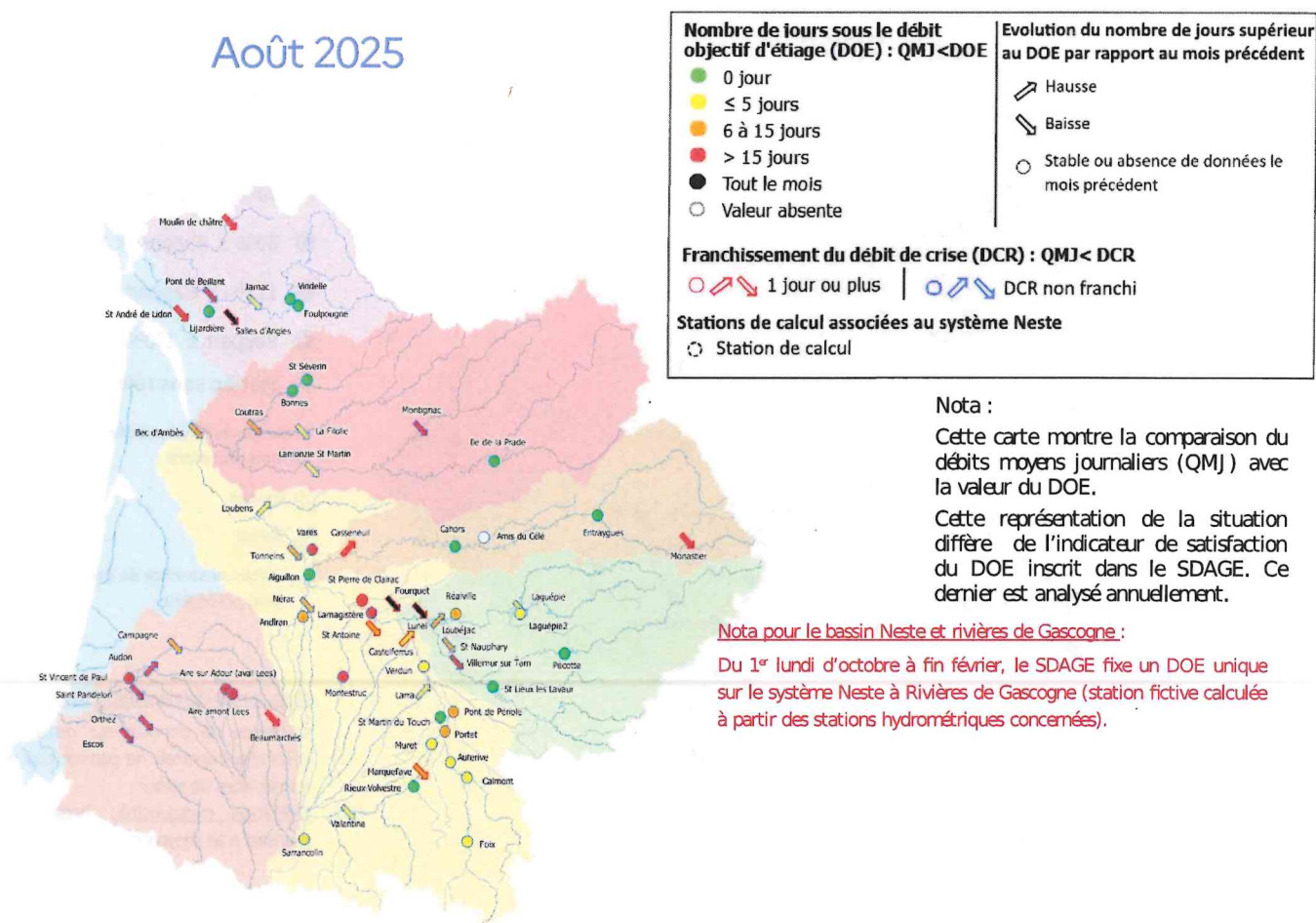
Indice d'humidité des sols
le 1^{er} Septembre 2025



Du 1^{er} au 28 août 2025, du fait de l'absence de pluie et de fortes chaleurs, l'indice d'humidité des sols évolue généralement entre la référence décennale sèche et le record sec. Les précipitations significatives du 27 au 31 août permettent à l'indice d'humidité des sols de repasser au-dessus de la médiane au 1^{er} septembre. Néanmoins, les indicateurs utilisés ne rendent pas compte de l'hétérogénéité sur le territoire : en Dordogne, sur le sud de la Gironde, sur le nord des Landes, le pays d'Albret et le piémont des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, l'indice d'humidité des sols reste déficitaire de 10 à 40 %, alors qu'il est excédentaire de 10 à 50 % ailleurs, voire jusqu'à 70-80 % des Comminges à Rodez en passant par Albi.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

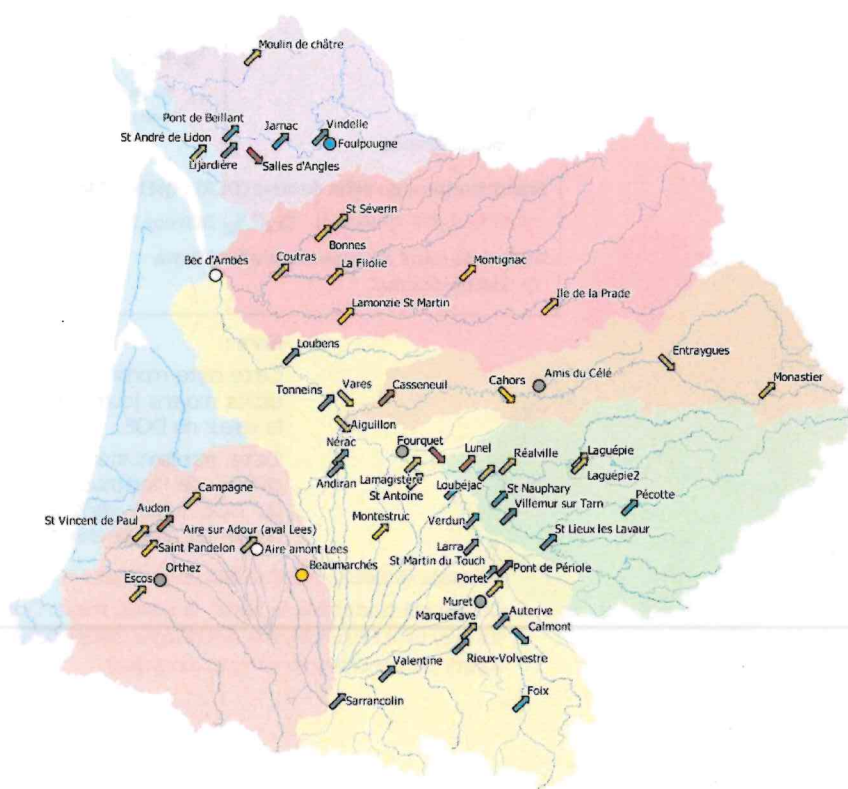
Août 2025



Durant le mois d'août, les débits ont été considérablement impactés par le manque de précipitations notamment pour les sous-bassins de l'Adour et de la Charente.

Sur l'ensemble du bassin, 50 stations sur 64 suivies ont franchi le DOE. 15 stations sont passées sous le DOE durant moins de 5 jours, 13 stations entre 6 et 15 jours, 19 stations plus de 15 jours et les stations de Fourquet (Le Louge), Saint Pierre de Clairac (La Séoune) et Salles d'Angles (le Né) sont restées tout le mois sous le DOE. Par rapport au mois dernier, 26 stations ont vu leur situation se dégrader avec des débits plus longtemps sous le DOE que durant le mois de juillet et a contrario seulement 6 stations ont vu leur situation s'améliorer. Sur 12 stations (dont 5 sur le sous-bassin de la Garonne) les débits ont franchi leur débit de crise au moins une fois dans le mois.

Août 2025



- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

Evolution de l'hydraullicité par rapport au mois précédent :

- ↗ Hausse
- ↘ Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Définition hydraullicité : Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

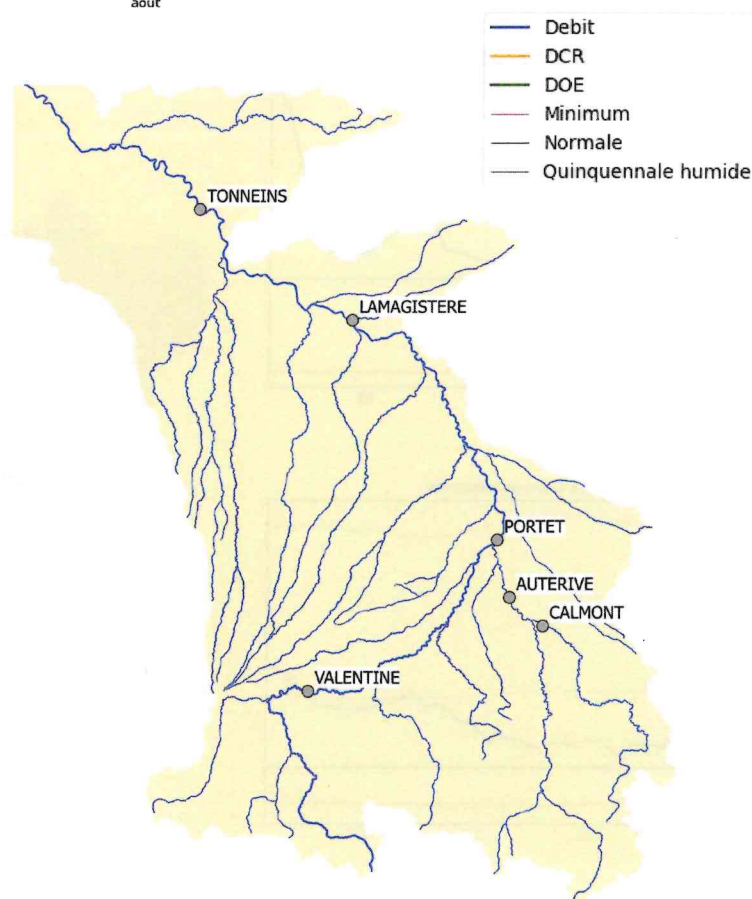
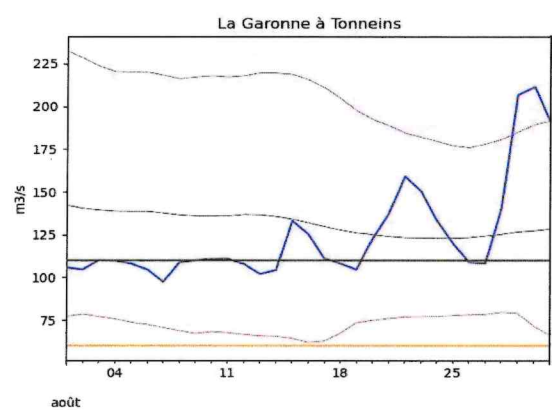
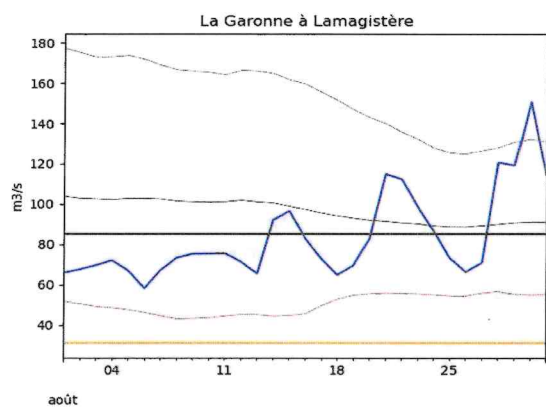
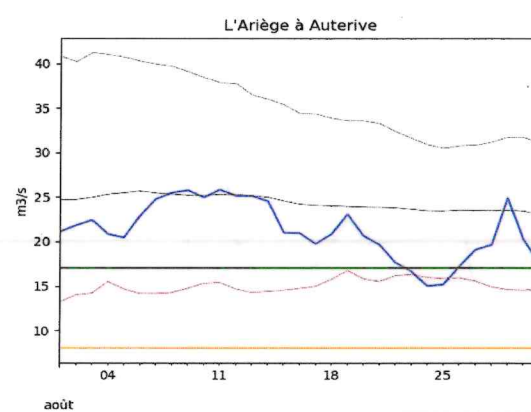
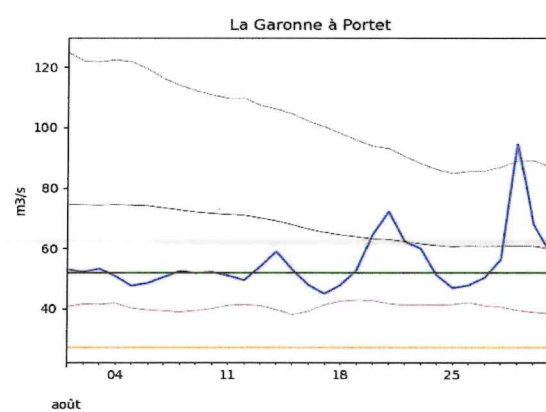
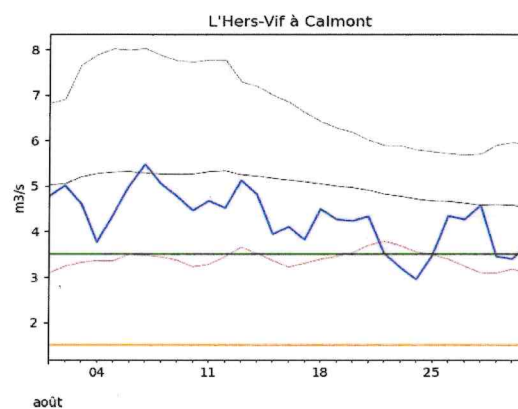
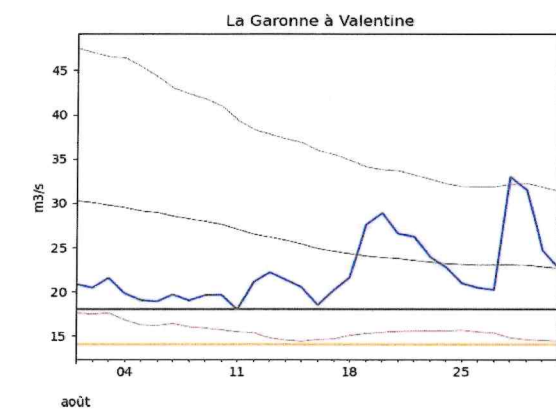
L'hydraullicité d'août s'est grandement améliorée par rapport à celle de juillet pour 20 stations sur 62. En effet, il n'y a plus que 35 stations sous 80 % contre 57 le mois dernier.

Les stations de Salles d'Angles (Le Né) et Fourquet (Le Louge) restent en dessous de 20 %.

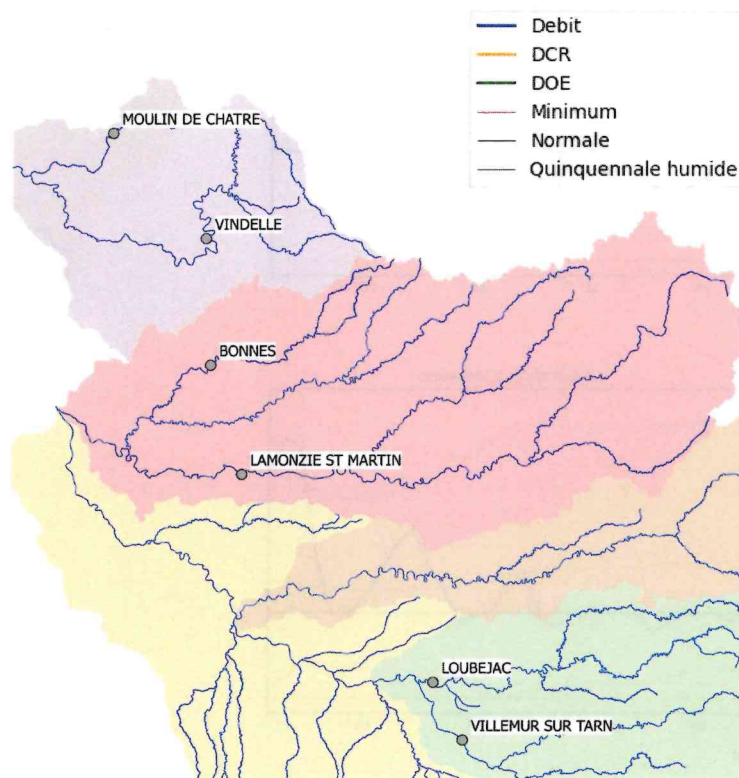
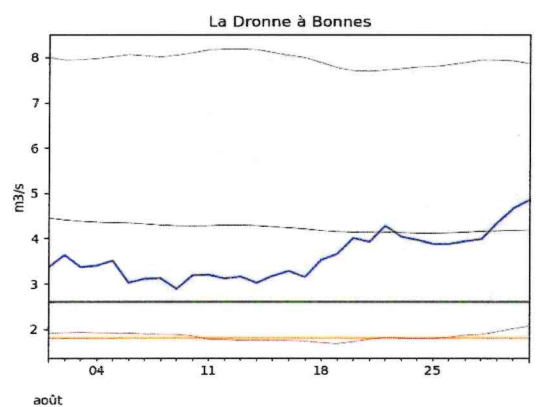
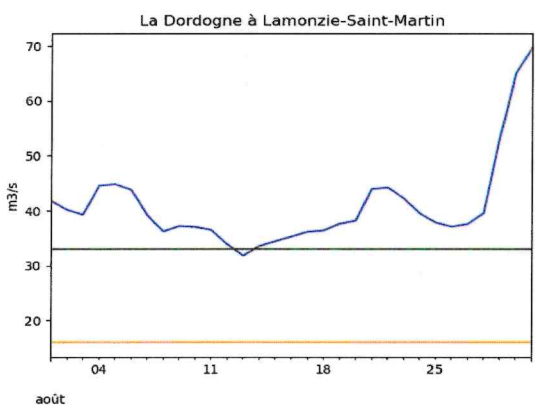
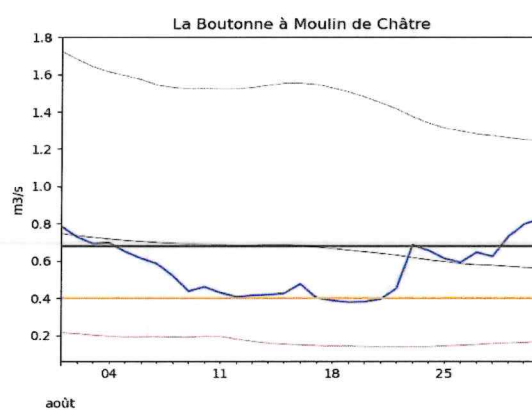
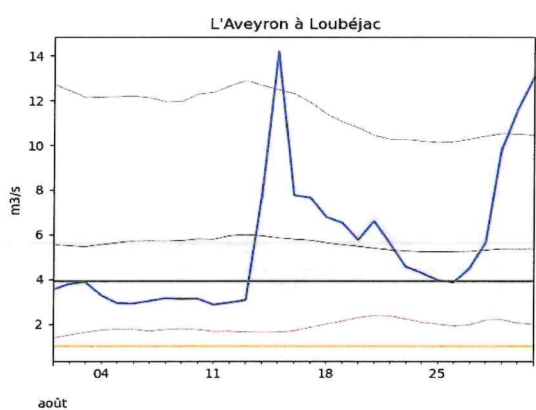
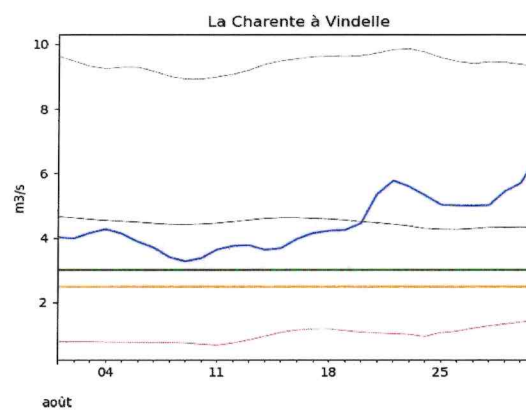
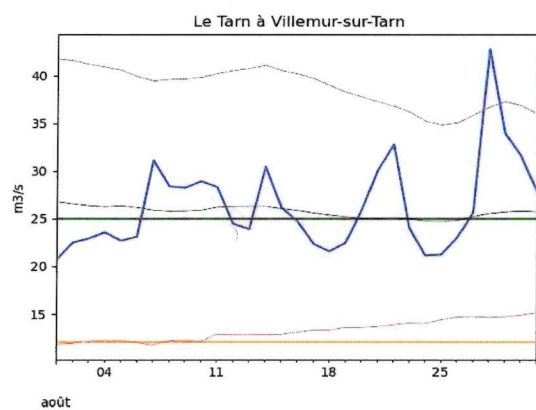
De manière générale, l'hydraullicité est à la hausse sur l'ensemble du bassin hormis pour le sous-bassin Lot.

Hydraullicité	Nombre de stations au 1er août	Nombre de stations au 1er septembre	Différence
Inférieur à 20%	2	2	0
Entre 20 et 40%	13	3	-10
Entre 40% et 80%	42	30	-12
Entre 80% et 120%	3	22	19
Entre 120% et 200%	0	1	1
Supérieur à 200%	0	0	0
Absence de données	2	4	2
Total	62	62	0

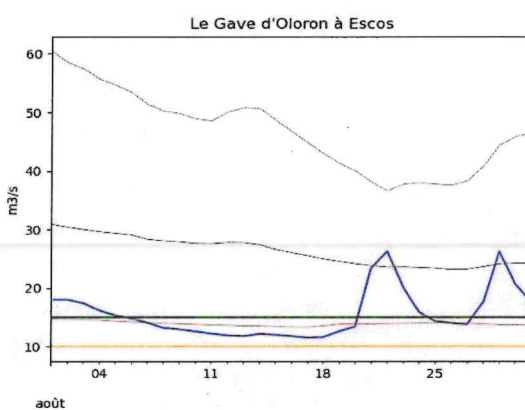
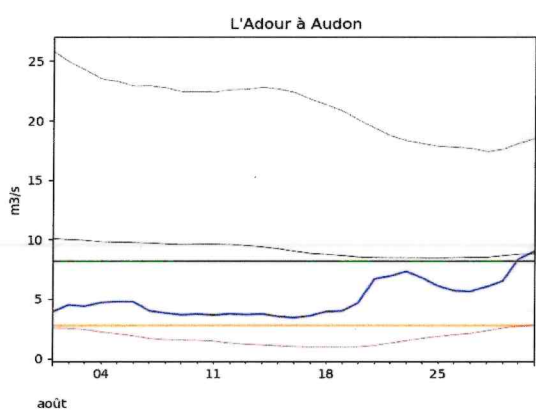
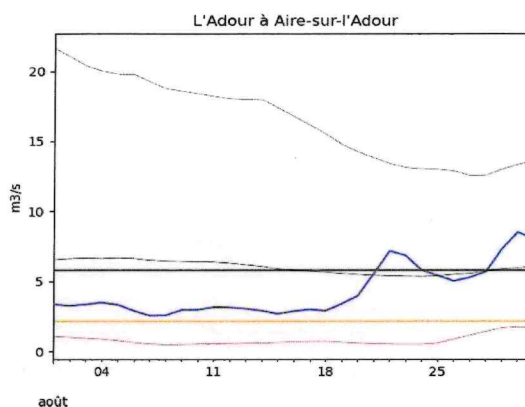
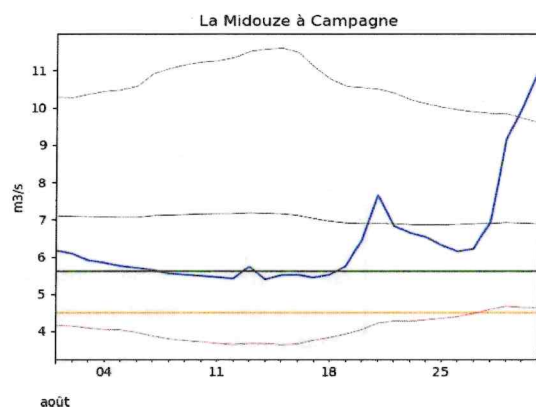
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne



Débits journaliers – Axe Adour

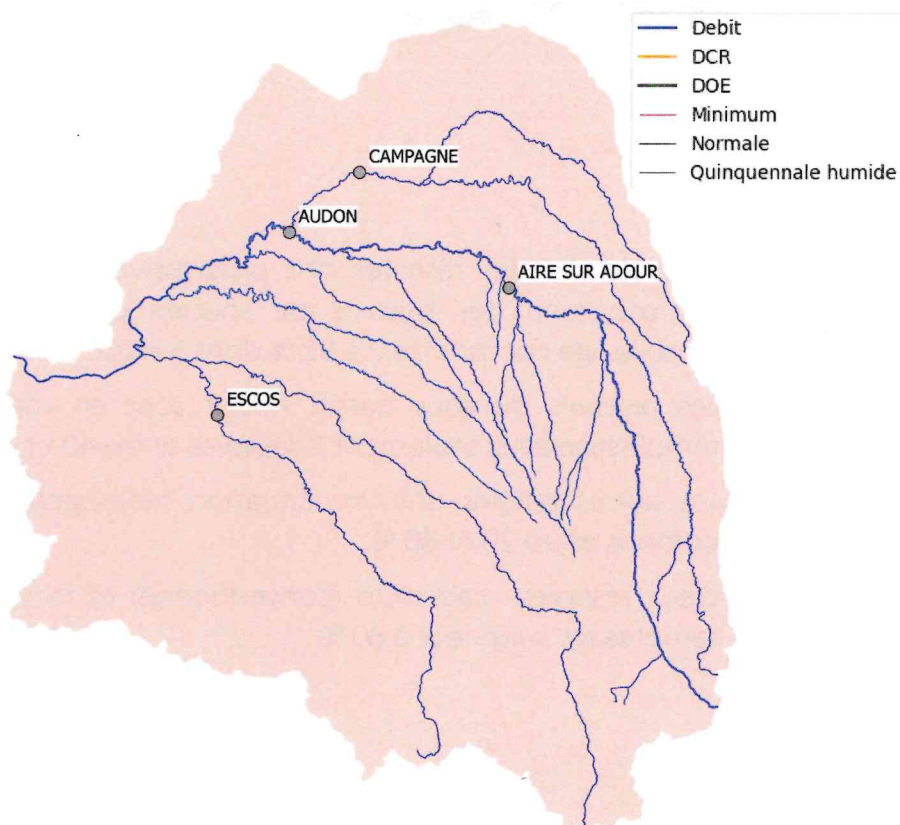


Nota sur les données utilisées :

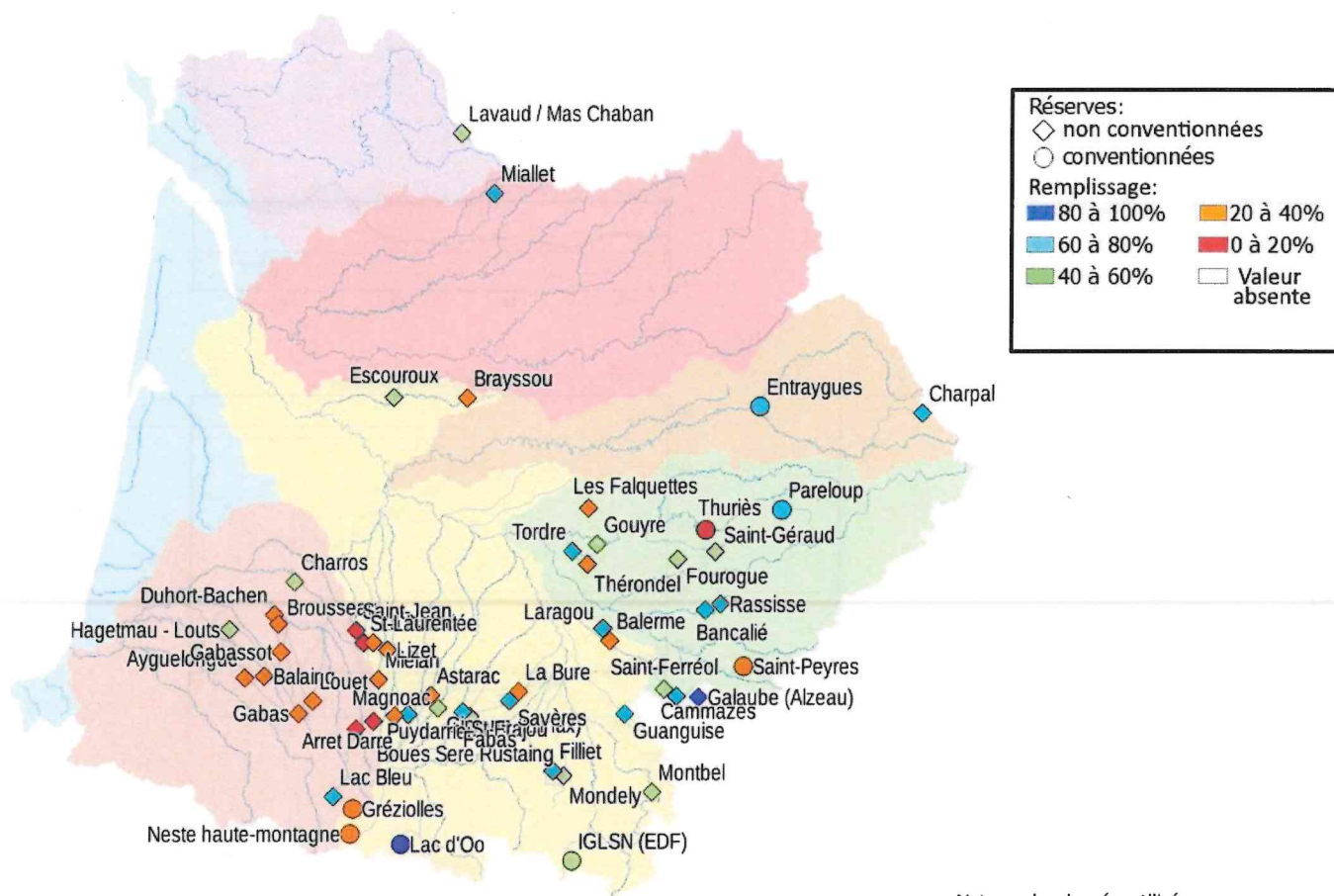
Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.

Nota sur les courbes minimales, normales et quinquennales humides :

Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de donnée choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode : Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} septembre 2025



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Les volumes des réserves ont progressivement diminué durant le mois d'août compte tenu des besoins de soutien d'été. Elles présentent un taux de remplissage compris de 0 à 92 % dont 5 entre 0 et 20 % (dont Thuriès à 0 %).

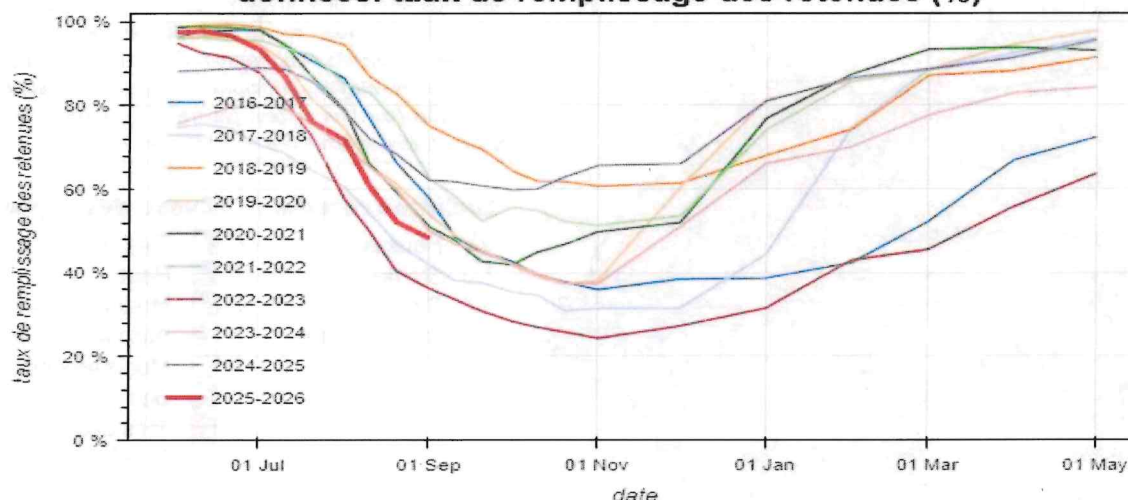
Les réserves du sous bassin Adour sont en majorité en dessous de 40 % de remplissage avec seulement 2 réserves entre 40 et 60 % et une entre 60 et 80 %.

Les autres bassins ont une situation hétérogène avec des taux de remplissage compris entre 20 et 80 %.

Deux réserves : Lac d'Oo (conventionné) et la Galaube ont encore un taux de remplissage supérieur à 80 %.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention
données: taux de remplissage des retenues (%)



Le taux de remplissage global des réserves non conventionnées (hors ouvrages hydro-électriques) est à la baisse depuis mi-juin. Il atteint 48,2 % fin août, troisième plus faible valeur depuis la campagne 2016-2017.

Toutefois, les précipitations récentes ralentissent cette diminution lors de la dernière décade d'août.

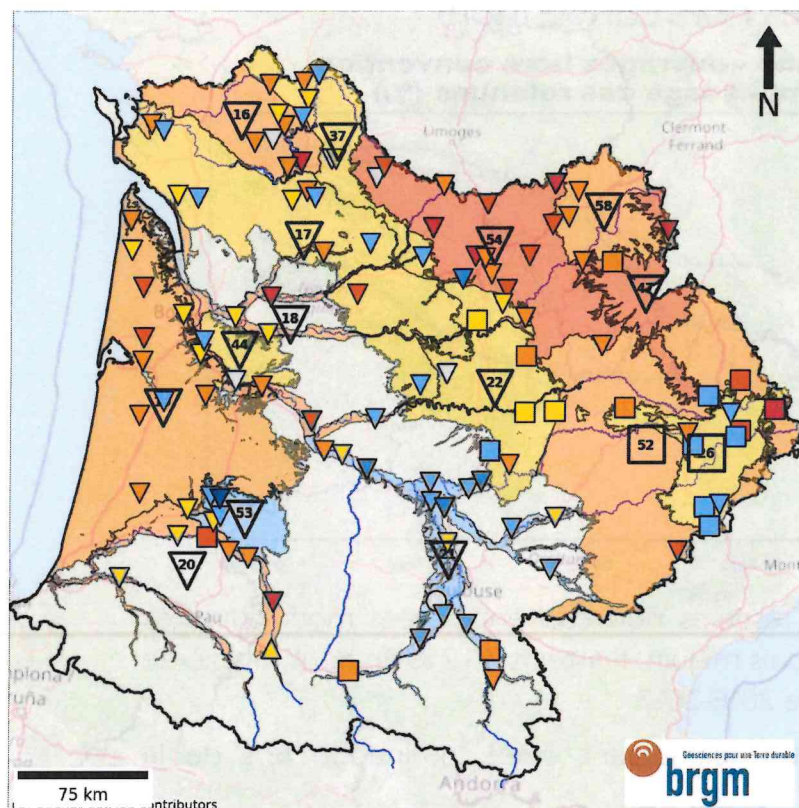
Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} septembre 2025

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er septembre 2025 (%)	Taux de remplissage 1er septembre 2024 (%)	Taux de remplissage 1er août 2025 (%)
Adour	33,5%	53,4%	64,4%
Charente	47,2%	93,2%	75,5%
Dordogne	74,1%	90,3%	95,5%
Garonne	51,8%	51,7%	72,1%
Lot	79,3%	98,5%	88,8%
Système Neste	37,8%	55,5%	64,3%
Tarn-Aveyron	60,0%	80,1%	80,2%
Total non conventionné	48,2%	62,1%	71,8%
Total conventionné	42,91 %	73,25 %	70,90 %

Les réserves non conventionnées des sous-bassins Adour, Charente, et Système Neste sont passées en dessous des 50 % de remplissage lors de ce mois d'août. La Dordogne et le Lot ont un taux moyen au dessus de 74 %.

Depuis un mois, le soutien d'étiage a été fortement mobilisé, entraînant une diminution globale de 23,6 % du remplissage des réserves non-conventionnées et de près de 31 % des réserves conventionnées.

Août 2025



Source : BRGM

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 - Nappes des calcaires du jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 - Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 - Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 - Nappes des formations plioquaternaires du bassin aquitain
- G20 - Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 - Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 - Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 - Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 - Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 - Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-Deux-Mers
- G47 - Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 - Nappes du socle des Cévennes, de Margende, de Ségalat et de la Montagne noire
- G53 - Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 - Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 - Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

En cette période estivale, la vidange des nappes reste logiquement généralisée, avec 84 % de niveaux orientés à la baisse, soit 10 points de moins qu'en juillet.

Avec une évolution globalement conforme à la normale en août, les prévisions d'un étiage inférieur à la moyenne mais loin d'être historiquement bas à l'échelle du bassin Adour-Garonne se confirment, les niveaux se regroupant toujours très majoritairement (76% des indicateurs) dans les trois catégories centrales. Seul point de vigilance, les nappes de socle et des formations volcaniques au nord-est du bassin qui présentent un niveau très bas.

Ecosystèmes aquatiques – Observatoire national des étiages

Rappel : l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

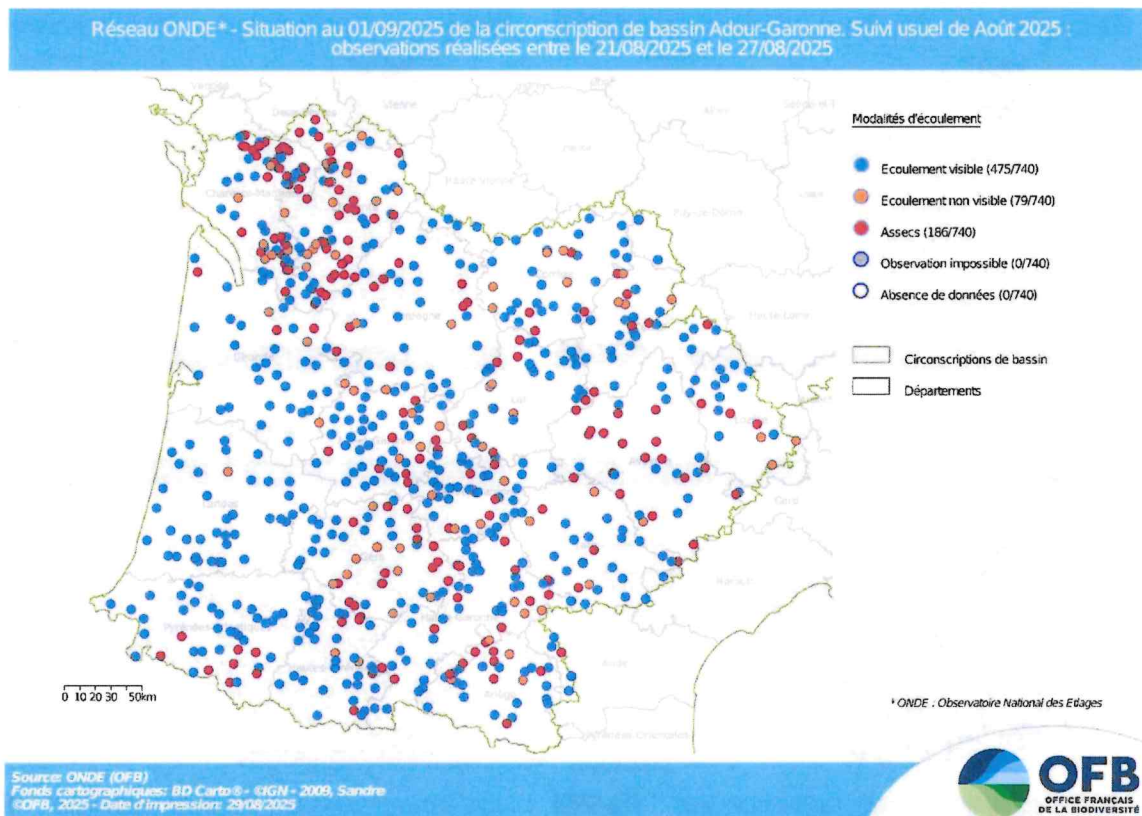
- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

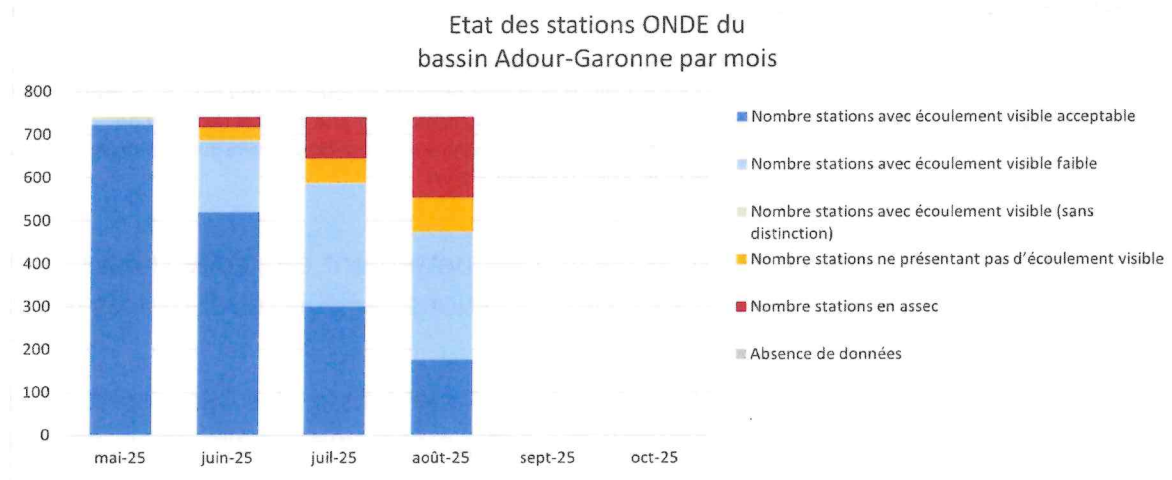
La situation hydrologique en tête de bassin s'est nettement dégradée durant la 1^{ère} quinzaine du mois d'août, en lien avec des conditions caniculaires et de très faibles précipitations.

Plusieurs sous-bassins ont bénéficié fin août d'une baisse des températures et d'apports pluvieux parfois importants qui ont permis une amélioration notable des écoulements et des conditions biologiques. Mais tous les départements ne sont pas concernés (beaucoup de secteurs étaient encore en situation critique à la fin du mois d'août), et les améliorations locales restent temporaires et conditionnées aux futurs épisodes pluvieux.

Août 2025



Ecosystèmes aquatiques

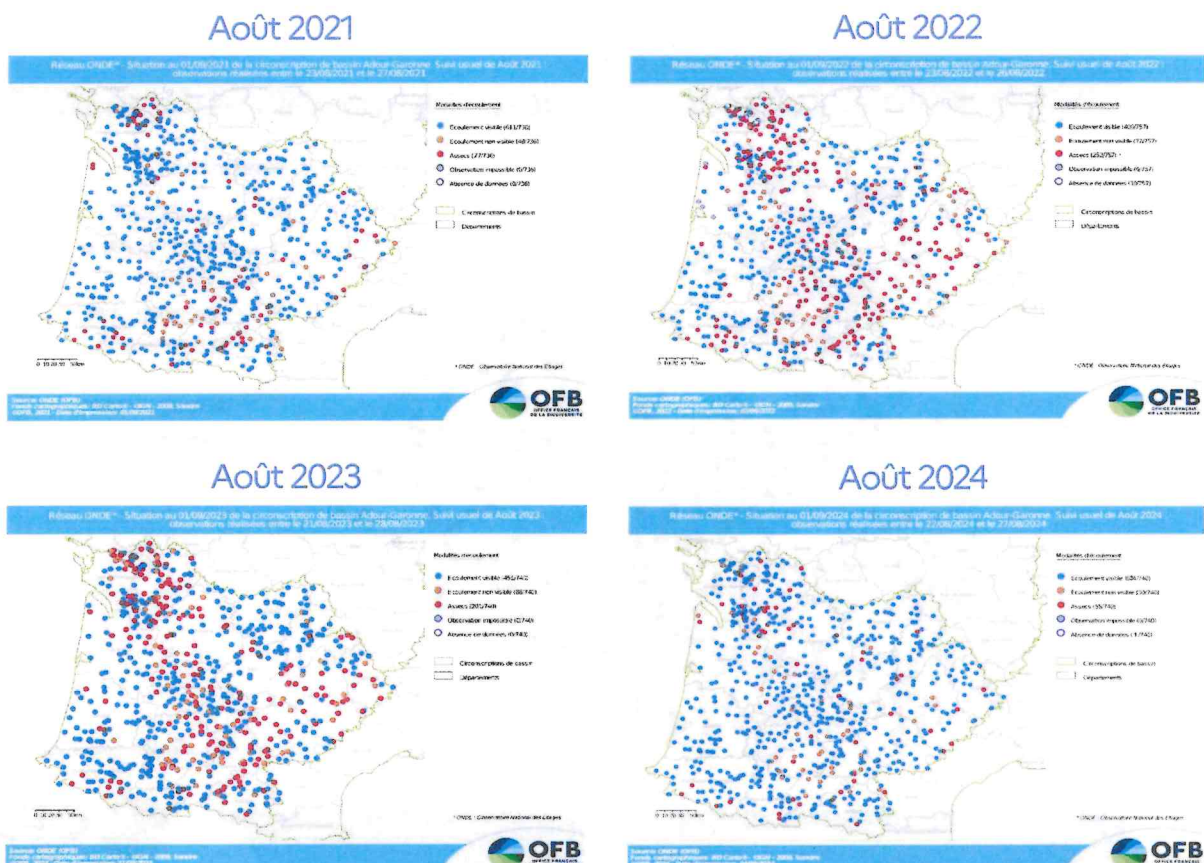


A la fin du mois d'août, une nouvelle dégradation de la situation hydrologique des petits cours d'eau est constatée.

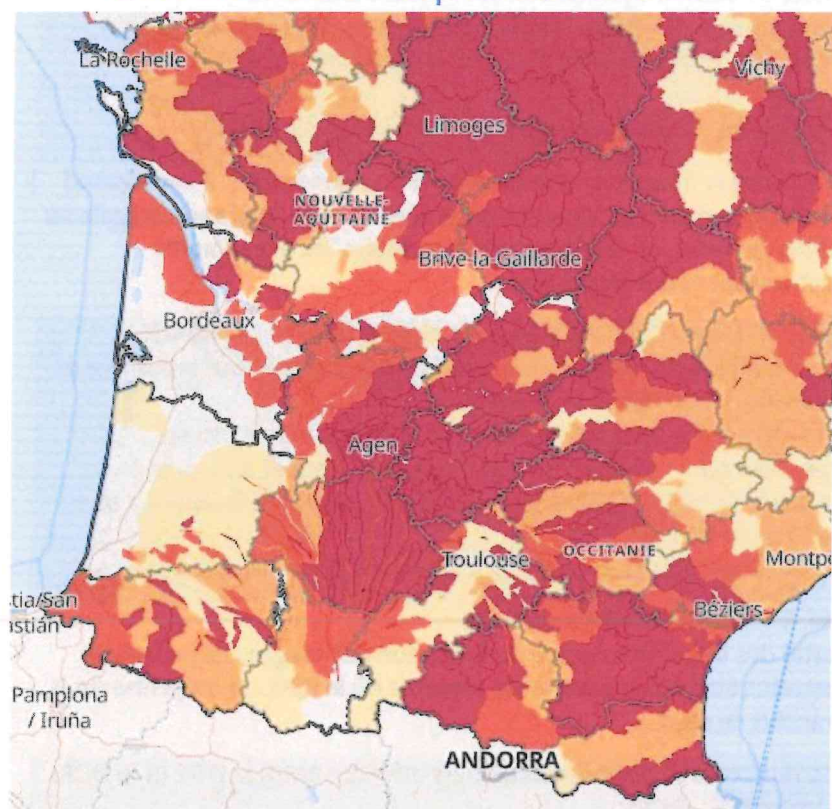
En effet, seulement 64% des stations ONDE présentent encore un écoulement visible, et près des deux tiers d'entre elles ne présentent plus qu'un écoulement visible faible.

Tous les départements du bassin sont concernés par au moins une station ONDE en situation critique (écoulement non visible ou assec).

Comparaison interannuelle des situations à la même période



Situation au 1^{er} septembre 2025



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet «VigiEau» au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

PAS DE RESTRICTIONS

VIGILANCE

ALERTE

ALERTE RENFORCÉE

CRISE

La dégradation de la situation hydrologique entraîne l'augmentation des restrictions. A l'échelle du bassin, 35,5 % du territoire est en restriction de niveau crise, soit une augmentation importante de 23,5 % par rapport au mois dernier. Les restrictions d'alerte et d'alerte renforcée couvrent chacune 19 et 16 % du territoire.

84 % du territoire est couvert par des arrêtés sécheresse, dont 70 % par des arrêtés de restrictions temporaires des usages de l'eau.

Glossaire

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr